

30



# Randonnées en Neste Barousse

SAINT PAUL VERS TUCO



DURÉE  
1h55mn



DÉNIVELÉ  
134m



DISTANCE  
6,7km



DIFFICULTÉ  
Facile

# Vers Tuco

## RANDONNÉE N°30

**Village de départ :** 65150 Saint-Paul, Parking de la salle des fêtes

**Coordonnées GPS :** lon.00°30'21"E lat.43°05'01"N

Prendre en face vers le centre du village.

A **Hount de débat** prendre à gauche et rejoindre l'église.

Prendre à gauche puis de nouveau à gauche jusqu'à **Ste Fé**

De là poursuivez à gauche vers **Bourdette** puis rejoignez le quartier de St Paul.

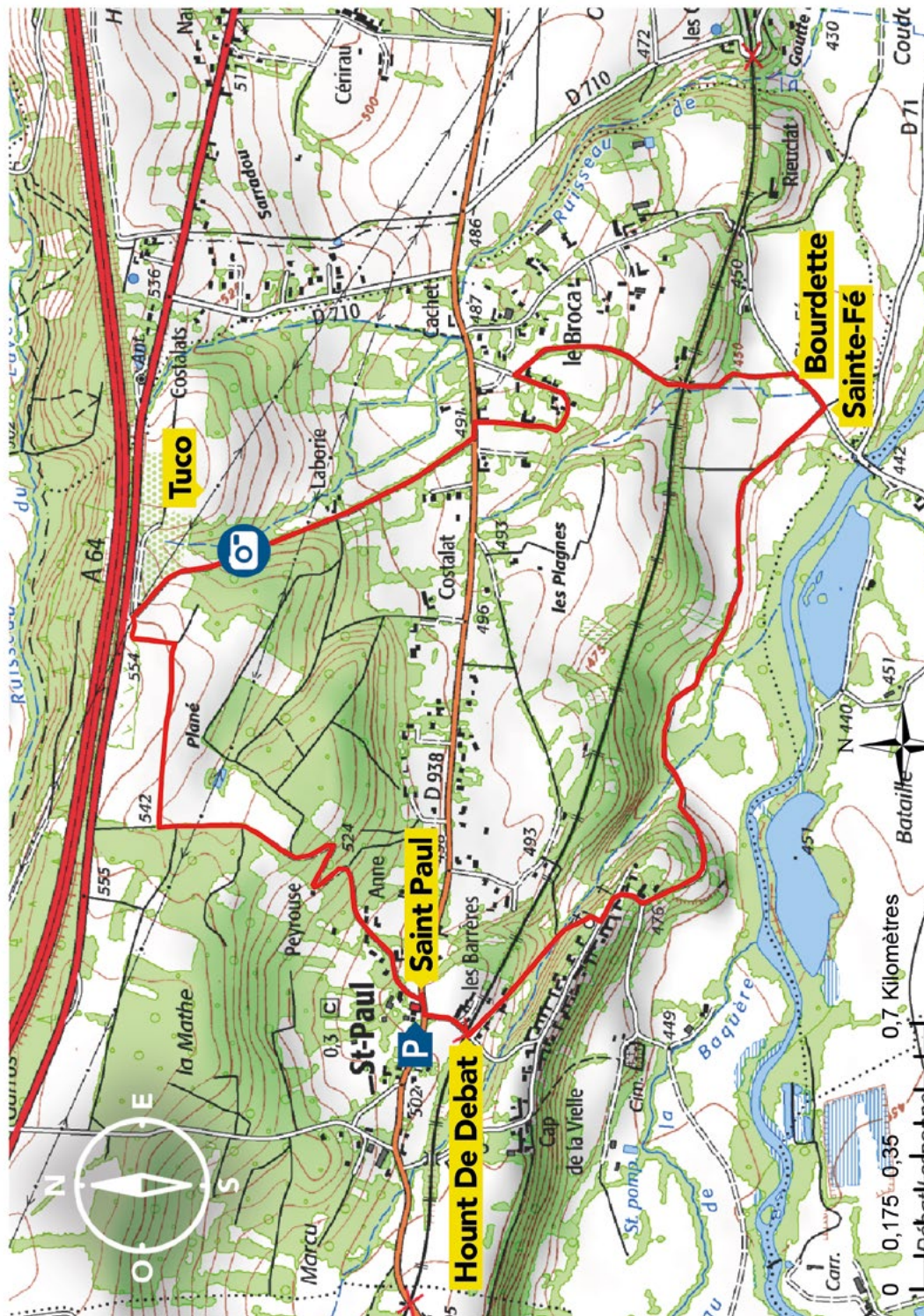
Traversez la D938 et montez jusqu'à **Tuco**.

A gauche les chemins d'exploitation vous ramèneront vers votre point de départ.

Liaisons

à **Ste Fé** vers Aventignan

à **Bourdette** vers Mazères de Neste



### A DÉCOUVRIR :

En montant vers Tuco, c'est vers le haut du plateau de Lannemezan que vous vous dirigez. Ce plateau fluvio-glaciaire a été découpé par les nombreuses rivières du Comminges, de l'Astarac et du Bigorre. C'est à partir de ce plateau que tout un réseau de rigoles, de galeries de transfert autour du canal de la Neste fut créé en 1860, pour servir à la fois à la navigation, à l'agriculture et l'alimentation de l'industrie.

Mais ici vous ne croiserez que les « gouttes » locales, ces petits ruisseaux qui parfois débordent au printemps. Soyez prudents !

# Randonnées en Neste Barousse

## LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservez nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !  
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site [sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr). Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

